

ABONNEMENT

Saumur :
 Un an 30 fr.
 Six mois 16
 Trois mois 8

Poste :
 Un an 35 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste,
 et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 30
 Réclames, — . . . 30
 Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
 des insertions reçues et même payées,
 sauf restitution dans ce dernier cas ;
 Et du droit de modifier la rédaction
 des annonces.

Les articles communiqués
 doivent être remis au bureau
 du journal la veille de la repro-
 duction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne
 sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
 A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
 L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-
 poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 10 JANVIER

LA CONCENTRATION

Au lendemain des élections sénatoriales, M. Ranc reprénaît son thème favori : l'urgence nécessaire de la concentration des forces républicaines. Il était intéressant de savoir comment ces conseils seraient accueillis. Nous sommes aujourd'hui fixés sur ce point.

Qu'il y ait eu échec pour le régime actuel, aucun journal républicain n'ose le contester. Que proposent-ils pour prémunir la République contre les conséquences inévitables du mouvement qui se dessine si puissamment dans l'opinion publique ?

Écoutez les radicaux.
 Pour eux, tout le mal vient de l'exclusion systématique dont les radicaux sont l'objet. On accepte leurs voix, mais ni leurs doctrines, ni leurs personnes. Voilà le résultat : les républicains ont perdu des sièges. Les minorités conservatrices se sont accrues. Ce sont les modérés qui en porteront la responsabilité, comme ils assumeraient les conséquences d'une politique qui perd la République.

Écoutez maintenant les modérés.
 C'est, dit le Temps, aux exigences et à l'intervention du parti radical qu'il faut attribuer les échecs qu'a subi la cause républicaine. Le Journal des Débats ne parle pas autrement. Les radicaux perdent la République que seuls les modérés pourraient sauver, si les radicaux mettaient, pour quelque temps au moins, une sourdine à leur intranquillité.

Entre les deux groupes se placent les opportunistes et les radicaux parlementaires. On entend bien que ces derniers ne penchent pas vers les modérés, mais ils ont trouvé un procédé ingénieux. On avait changé la loi électorale du Sénat pour assurer la victoire aux républicains. Il se trouve que le but n'a pas été atteint. Il faut donc modifier encore la loi et réunir le Congrès pour lui faire décider que, désormais, la

haute Chambre sera élue au suffrage universel.

Les opportunistes purs, de leur côté, rejettent sur les radicaux exclusivement la responsabilité de la défaite. D'où la conclusion qu'il faut désormais gouverner sans et contre les radicaux.

Voilà comment ils s'entendent aujourd'hui. Il y a quelques années, il suffisait d'une menace de péril pour que l'union se fit, éphémère sans doute, suffisante toutefois pour remporter un succès momentané. Aujourd'hui, plus le parti conservateur fait de progrès, plus les républicains s'affolent et se divisent. A mesure que les tranchées se rapprochent du corps de place, les défenseurs de la citadelle se divisent.

Ils luttent entre eux, se proscrivent, se renvoient les responsabilités, nous étalent le spectacle de l'impuissance et de la division. Le journal qui passe pour refléter le plus exactement les opinions de M. Carnot leur crie vainement : Prenez garde, la dissolution est inévitable ! Ils n'entendent plus. Ainsi l'homme frappé de vertige se laisse tomber, affolé, sans entendre les avertissements.

La France regarde et attend. Elle comprend qu'elle assiste à la mort du régime qui l'exploite depuis tant d'années. Elle sait que l'avenir est assuré, qu'il y a, derrière la République en pleine décomposition, un gouvernement réparateur tout prêt. C'est sur lui qu'elle compte et ses espérances ne seront pas déçues. ERNEST BAUDOIN.

LE RÉVEIL

Sous ce titre, l'article suivant, sur les élections sénatoriales d'Ille-et-Vilaine, est emprunté à l'excellent journal de Rennes, l'Éclair :

« Les candidats sénatoriaux conservateurs du département d'Ille-et-Vilaine sont élus à une majorité écrasante et inespérée. Le résultat, que chacun sait aujourd'hui, donne à M. l'amiral Véron 626 voix, à M. de Callac 640, et à M. de la Villegontier

612. M. Brune, le premier de la liste républicaine, a obtenu 549 voix, M. Roger-Marvaise 544, et M. Martin 514. Il y a donc entre M. Martin et l'amiral Véron 412 voix d'écart, et entre celui-ci et M. Brune 77 voix, soit en faveur des conservateurs une moyenne de 90 voix.

« Nous ne nous préoccupons point ici du résultat des élections dans le pays tout entier : mais à considérer seulement notre département, la victoire est éclatante. Le résultat dépasse toutes les prévisions et toutes les espérances, et jette le parti républicain dans une déception cruelle et dans un désarroi profond.

« Bravo, messieurs les Délégués d'Ille-et-Vilaine, et merci ! Vous avez abordé le scrutin avec discipline et sang-froid. Vous avez rempli le devoir de votre conscience et stigmatisé le régime établi sans cris ni tumulte ; vous vous êtes montrés des citoyens pleins de bon sens, d'indépendance et de fierté.

« Bravo, messieurs les conservateurs ! Vous avez attendu le résultat des élections sans désordre ni murmures, et vous avez triomphé dignement sans vociférations ni jactance. C'est à peine si l'étranger, de passage en notre ville, eût pu s'apercevoir qu'il y avait ici des élections sénatoriales.

« Voilà une belle journée, et qui mérite de marquer dans les annales du suffrage populaire.

« Depuis longues années ce département semblait être devenu le fief des républicains. Ils le considéraient comme un pays conquis et pensaient lui avoir passé dans le nez un anneau dont ils ne se déprendraient plus. Plusieurs fois déjà les électeurs avaient voulu secouer le joug. L'élection de l'amiral Véron fut le signal de cette révolte. Les élections de 1885 — dont le résultat est encore plongé dans un mystère que les indiscretions journalières de quelques mécontents finiront bien par éclaircir, — accentuaient l'effort. L'élection de M. Carron fut une victoire ; et voici que l'insurrection pacifique et légale du pays devient complète. L'anneau est brisé, la brèche est faite, la digue est rompue et le tor-

rent gronde et se précipite qui va balayer en Ille-et-Vilaine tout ce qui reste encore d'éléments républicains.

« C'est qu'au fond ce département est réellement conservateur. Les républicains ne l'avaient surpris qu'en retournant leurs vestes et en se couvrant de certaines étiquettes de modération. Ils laissaient de côté les programmes du parti, évitaient les promiscuités avec les radicaux, taisaient les formules anti-cléricales et jetaient de la poudre de riz sur le vermillon de leurs visages. Mais les idées marchent ; les revendications de la queue du parti sont venues, la griserie des succès passés leur a donné une confiance aveugle dans l'avenir ; ils se sont cru tout permis et ont jeté les masques. Dès lors, les électeurs ont perdu toutes leurs illusions. Et les républicains viennent de perdre les leurs.

« On peut dire que sous aucun régime l'opposition n'avait atteint cette proportion, ni donné de pareils exemples. Louis-Philippe avait la majorité deux jours avant d'être détrôné. L'Empire avait huit millions de suffrages six mois avant sa chute, on citait alors les échecs des candidatures gouvernementales et l'opposition comptait cinq personnalités à la Chambre. Eh bien, voici un gouvernement qui a tantôt dix-huit années d'existence. Il a changé tous les fonctionnaires, renouvelé toutes les administrations, casé toutes ses créatures, il a fait tout ce qu'il est possible de faire pour tenir le pays dans sa main. Ce gouvernement établi, par conséquent sacré pour la grande masse des citoyens qui n'ont pas de parti pris, a trouvé contre lui, en 1885, trois millions cinq cent mille suffrages, sur sept millions et demi d'électeurs ; tous les jours il reçoit dans les scrutins des avanies et des soufflets, et voici que dans ce département, sur 4,153 électeurs, sans qu'il y ait une abstention, 626 hommes libres, de ceux qui forment l'élite intellectuelle des comices populaires, le flagellent par leur vote, conspuent ses représentants et lui intiment qu'il a cessé de plaire.

« Crédit est mort — dit le proverbe —

47 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MINA KLARZ

PAR A. DESHAYES-DUBUISSON

Deuxième partie

Loi n'avait pas changé : c'était toujours cette honnête figure annonçant une intelligence vigoureuse qui empruntait à l'esprit de conduite une force particulière. Cependant, avouons-le, en face des épaules carrées, de l'extérieur peu séduisant du professeur, se dressa, au regard de l'ex-fiancée, la silhouette d'Ives Kerven avec sa distinction innée ; mais ce ne fut qu'un éclair, une pensée rapide qui colora ses joues lui rappela aussitôt la supériorité réelle du travailleur, de l'austère Alsacien, sur le brillant manufacturier.

Jean, attirant la jeune fille sur le canapé, s'assit près d'elle.

— M'avez-vous pardonné ? murmura-t-il à son oreille.

— Oui, moi-même, n'ai-je pas plus d'un reproche à me faire ?

— Oh !

— Cela est, répéta-t-elle.

Pois, comprenant qu'il fallait ôter tout prétexte à un malentendu, elle ajouta, non sans un tremblement dans la voix :

— Je vous l'ai déjà dit : nous nous trompions tous deux, mon ami.

Le jeune homme fit un mouvement... mais, reculant devant un mot décisif, il reprit avec émotion :

— Vous avez beaucoup souffert, Mina ?

— Tante Marie a parlé, pensa cette dernière.

Et, levant sur lui de beaux yeux calmes, elle répondit :

— Oui, mais cela n'a pas été en vain — son accent était convaincu — j'ai appris à me comprendre et à comprendre la vie... c'est vous dire que je suis moins exigeante, moins personnelle.

Elle souriait. Jamais elle ne lui avait paru si attrayante ! — De nouveau, il subissait son ascendant avec bonheur.

— J'ai, ajouta-t-elle en hésitant, fait des découvertes : j'ai appris que mon cœur était surtout formé pour l'amitié.

— Ne dites pas cela, s'écria Moser dont le sang afflua au visage, ne dites pas que, par ma faute, j'ai tué en vous la puissance d'aimer !

— Oh ! non, j'aime cent fois plus, Jean, mais autrement, voilà tout.

— Pourquoi parlez-vous ainsi, Mina ? vous êtes cruelle.

Après un silence, il ajouta d'une voix suppliante et basse :

— La bague des fiançailles est toujours là...

Alors, entr'ouvrant son vêtement, il indiqua une chaîne à laquelle l'émeraude se trouvait attachée.

Mina, très émue, sentit pendant une seconde sa résolution chanceler, mais elle reprit bientôt avec douceur, en se penchant vers le jeune homme :

— Oh ! Jean, je reconnais votre loyauté, votre délicatesse !

— Ajoutez et mon amour, Mina !

Évidemment, il était sincère... aussi la jeune fille hésitait-elle à lui faire de la peine ; elle l'aimait vraiment beaucoup... mais d'un amour fraternel, sans doute, car un élan irrésistible ne l'emporta pas vers lui. Faut-il le dire ? L'ancienne fiancée avait la conviction que le chagrin qu'elle allait causer trouverait, dans un temps donné, la meilleure des compensations. Autrement, qui sait ce qui fût arrivé ?... Mais si le doute fait mourir l'amour, il l'empêche aussi de renaitre.

— Je serai pour vous une sœur, Jean, une amie dévouée, je ne puis être autre chose.

Pour la deuxième fois, à bref délai, elle répétait ces paroles ; pour la deuxième fois aussi, elles provoquèrent une explosion.

— Ah ! ceci est par trop dur, dit le professeur en se levant.

Il se mit à marcher avec agitation dans l'appartement ; puis, revenant soudain, il la regarda et la vit pâle, brisée de l'effort, mais inexorable. Chose étrange, il ne l'avait jamais plus aimée ! Un

amer regret d'avoir, par sa faute, perdu un amour dont il mesurait maintenant toute l'étendue, s'empara de lui... Se rasant près d'elle et prenant ses deux mains, il parla avec un accent doux et tendre :

— Voyons, Mina, pouvez-vous me punir ainsi d'un moment d'égarement, à peine conscient ? Ne le comprenez-vous pas ? Une âme, comme la vôtre a besoin de patience, d'indulgence à notre égard. C'est aux femmes pures et aimantes qu'il appartient de nous guider vers la région élevée où le cœur domine la nature.

— Je crois que vous avez raison, s'écria Mina, frappée de ces dernières paroles ; aussi, Jean, je n'hésiterais pas à mettre aujourd'hui ma main dans la vôtre, si, au milieu de mes misères et de mes fautes, je n'avais trouvé ma véritable voie.

Alors, la jeune fille lui raconta longuement, avec détails, en omettant cependant ce qui était trop douloureux, ses lottés, sa détresse, et surtout le travail accompli en elle, au milieu du bouleversement de sa vie. Plus d'un serrement de main, plus d'un tressaillement de Moser, lui apprirent combien celui-ci était remué par son récit. Ce dernier fut long, coupé d'interrogations ; Mina revenait patiemment sur les choses obscures, les complétait, les commentait à loisir. A mesure que ces pages intimes se déroulaient devant le professeur, il perdait son dernier espoir : « Elle

les mauvais payeurs l'ont tué ! » Que messieurs les républicains méditent cette parole. Oui, « Crédit est mort » pour eux dans ce département, et il en sera bientôt ainsi dans toute la France. Ils ont leurré le pays de leurs promesses fallacieuses, ils ont trompé l'attente des populations désabusées, ils se sont montrés « les plus mauvais payeurs » du monde. Ils ont tué leur Crédit.

Il était réservé à ce gouvernement de périr par le suffrage universel. C'est un fait qui ne s'est jamais vu. Jusqu'ici, les gouvernements ont été détruits par les coups d'Etat ou par l'émeute; ils étaient confisqués dans des coups de mains par des usurpateurs — la plupart du temps républicains — appuyés par les foules de la capitale.

On proclamait la déchéance du régime, on prenait en mains les rênes du gouvernement, puis on envoyait dans les provinces des émissaires et des agents, et on demandait au pays de ratifier le fait accompli : et le pays ratifiait toujours !

Aujourd'hui, il ne peut plus être question d'émeute et d'insurrection. L'opposition que nous sommes ne suit point de pareils errements. Mais le suffrage est là, cette arme légale et puissante. A force de nous en servir, nous commençons à connaître son mécanisme et sa force, et le temps est proche où, la main sur la conscience, comme les jurés dans l'enceinte de la Cour d'assises, le pays tout entier prononcera dans ses Comices la déchéance et la condamnation de la République. — ROUXEL. »

ENFIN !

On prétend que cette fois c'est pour tout de bon.

La magistrature négligerait désormais le frein des Ribeaudeau, Dubreuil, Hébert et C^o pour s'occuper sérieusement de leur patron, et M. Daniel Wilson, bénéficiaire de tant d'ordonnances de non-lieu, serait poursuivi sous inculpation de faux et d'escroqueries; ce sont là du moins les chefs d'accusation qui ressortent des considérants au moyen desquels les avocats du frein ont réclamé et obtenu le sursis « jusqu'à la clôture de l'information ouverte contre Daniel Wilson », dit le jugement.

Enfin ! Ce cri de soulagement sort bruyamment de la poitrine vertueuse de l'Intransigeant, du Petit Journal, de la France, qui ont été, on se le rappelle, têtes de meute dans la chasse organisée en ces derniers temps contre la famille Grévy, et ce enfin ne nous semble ni très opportun ni très prévoyant.

D'abord est-il bien certain que M. Wilson soit poursuivi ?... Les journaux ont annoncé successivement la fuite et l'arrestation du gendre de M. Grévy, mais aucune de ces deux versions jusqu'ici n'est exacte, et les poursuites annoncées n'auraient pas lieu qu'il ne faudrait pas autrement s'en étonner. Ce ne serait pas la première fois que la justice de la République reculerait devant une lessive qui étalerait au grand jour trop de hideurs républicaines.

Et puis, la pudibonde satisfaction de MM. Rochefort, Lalou et C^o fut-elle justifiée, quel

a trop souffert par ma faute, pensait-il, pour m'aimer encore. » Enfin, lorsqu'avec un enthousiasme contenu, une vibration d'accent pénétrante, elle redit la révélation suprême de sa vocation artistique, son serment de se dévouer tout entière à l'œuvre paternelle, il comprit que tout était fini et baissa la tête.

Alors Mina continua avec douceur, lui dépeignant les charmes de l'amitié, sa durée, sa puissance; le ramenant, par degrés, à la route qu'elle voulait lui faire prendre... Tout à coup, elle osa prononcer le nom de Suzanne... Après avoir laissé passer l'émotion qui le saisit et ses dénégations ardentes, elle vanta la jeune fille d'un ton chaleureux, convaincu; saisissant, avec toute la finesse de sa nature et la connaissance du caractère de son ancien fiancé, la phrase frappant juste.

Quand elle le vit calmé, Mina lui jeta ces mots, qui ne trouvent jamais l'homme insensible, ni dans sa fierté, ni dans son cœur :

— Oh ! ne l'oubliez pas, Jean, elle vous aime ! Lorsque M^{lle} Klarz se retrouva seule, le jour finissait; encore frémissante de sa dernière victoire, elle se retourna vers les portraits qu'une pâle lueur faisait sortir de l'ombre : « Oh ! s'écria-t-elle, en levant les bras vers eux, comme je vous appartiens maintenant !... Père, je te le promets, ton nom sortira de l'oubli ! »

(A suivre.)

bien en résultera-t-il pour les Républicains ?

Le triomphe de la vertu et de la moralité ?

Hum ! est-ce bien là leur grand souci ? Ce matin, le vertueux collaborateur du vertueux docteur Castelnau envisageait principalement, pour ne pas dire uniquement, dans le châtiement de Daniel Wilson la confusion de ceux — et notamment de « l'abominable imbécile Ferron » — qui « ont soulevé tout ce tapage, s'imaginant tenir leur vengeance contre le général Boulanger. »

Voilà déjà, ce nous semble, le souci de la vertu et de la moralité républicaines mis en rang bien secondaire. Nous n'avons pas plus de raison que d'envie de prendre la défense de M. Ferron; mais, de deux choses l'une: ou on a souci de cette moralité républicaine, et dans ce cas on devrait savoir gré à M. Ferron d'avoir le premier couru sus au monstre qui l'allait dévorer — bien maigre pâture — ou tout ce clinquant de pudibonderie ne recouvre que des rancunes, et alors, pour démolir un ou plusieurs républicains, on démolira la République, car nous ne voyons pas en quoi la démonstration de la culpabilité et de l'indignité des Wilson atténuera la culpabilité et l'indignité des premiers prévenus.

La boue ricochera de bas en haut de l'échelle républicaine pour aller salir un peu plus la face de la République, et nous croyons bien que seuls les adversaires de cette République auront droit et raison de crier : Enfin !
EDOUARD GRIMBLOT.

INFORMATIONS

CHASSE PRÉSIDENTIELLE

Une chasse présidentielle a eu lieu dimanche dans la forêt de Rambouillet.

Parmi les invités de M. Carnot: M. le comte de Munster, ambassadeur d'Allemagne; le ministre de Danemark; M. Sarrien, ministre de l'intérieur; le général Logerot, ministre de la guerre; le général Brogère, le colonel Lichtenstein, etc.

GRAND DINER MILITAIRE

M. le Président de la République donnera jeudi prochain, 12 janvier, un grand dîner militaire, auquel sont invités les commandants de corps d'armée, ainsi que plusieurs officiers généraux de l'armée de terre et de mer.

Ce dîner sera suivi de réception. Le premier grand bal est fixé au 9 février; le second, au 23 du même mois. Pour ces deux fêtes, le service des invitations sera centralisé entre les mains de M. Arrivière, le nouveau secrétaire du Président de la République.

M. Carnot, président de la République, a l'intention de passer l'été à Fontainebleau. Il veut charger M. Pécorot, l'un des adjoints de cette ville, de photographier toutes les salles du château historique, afin de se rendre compte des travaux nécessaires à son aménagement.

On lit dans le Paris :

« De l'un des visiteurs qui a pu parvenir jusqu'au cabinet de M. Wilson, nous apprenons que la fille de M. Grévy a été très affectée par les événements de la semaine passée. »

« Il paraîtrait aussi, d'après les paroles de cette même personne, que le député d'Indre-et-Loire, après avoir eu un instant l'espoir d'être mis hors de cause, grâce à la bienveillance de certains magistrats, serait tombé depuis quelques jours dans un profond découragement, et qu'il n'aurait conservé aucune espérance. »

LA LAÏCISATION CONTINUE

L'assistance publique continue son œuvre de laïcisation. Les sœurs Augustines, qui occupent encore les trois hôpitaux non laïcisés: l'Hôtel-Dieu, la Charité et Saint-Louis, vont être prochainement expulsées de ces établissements, au moins des deux premiers. Il est plus malaisé de les expulser de Saint-Louis, où elles ont été installées en 1814, par décret.

La laïcisation de la Charité aura lieu le 23 janvier. Il se trouve à cet hôpital une vieille sœur, âgée aujourd'hui de quatre-vingt-deux ans, et qui en soigne les malades

depuis cinquante-trois ans. La supérieure générale de l'ordre n'ose point lui dire qu'il va falloir quitter la maison où elle a fait le bien pendant plus d'un demi-siècle; elle va, d'ici à quelques jours, la faire venir à l'Hôtel-Dieu sous un prétexte et elle l'y retiendra.

Quelques mois après, les sœurs Augustines seront chassées de l'hôpital Saint-Louis; puis, dans le courant du mois de juin, de l'Hôtel-Dieu, qui est leur maison-mère et qu'elles ont fondé.

Après cette dernière laïcisation, les cornettes blanches des sœurs de charité ne seront plus qu'un souvenir dans les hôpitaux et hospices de Paris.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 9 janvier.

Le marché a une allure un peu plus faible; les rentes françaises clôturent: le 3 0/0 à 81.27; le 4 1/2 0/0 à 107.80.

L'action du Crédit Foncier se négocie à 1,398. Les obligations foncières et communales donnent lieu à des transactions suivies. N'étant pas dans le groupe des valeurs en spéculation, elles sont à l'abri des surprises du marché et constituent une valeur de placement sans aléa recherchée par les capitaux de l'épargne.

La Société Générale clôture à 452.50. Les bilans mensuels constatent un accroissement important dans le compte des dépôts et fait présager des cours plus élevés.

Les Dépôts et Comptes courants sont immobiles à 600.

La Compagnie d'assurances l'Aigle-Vie est dans une situation très prospère. Le bilan du dernier exercice accuse d'incessants progrès. Le compte des profits et pertes se solde par un excédent de près de 200,000 fr.

L'action de Panama, toujours fermement soutenue, termine à 320. La difficulté de se procurer des titres diminue les ventes à découvert et force la spéculation à la baisse à renoncer à la lutte.

Les Polices A B de l'Assurance financière sont très activement traitées. Les garanties spéciales de ces polices en font un titre digne de figurer dans les portefeuilles les plus sérieux.

Le Comptoir d'Escompte est à 1,060. On cote la Transatlantique à 515.

Le marché de nos chemins de fer est sans changement. Les obligations conservent leur bonne tenue.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

A MM. les Électeurs sénatoriaux de Maine-et-Loire

Messieurs,

Agréer nos sincères remerciements pour le nouveau témoignage de confiance que vous venez de nous accorder; mais recevez surtout nos félicitations pour le vote, par lequel, à une immense majorité, pour la troisième fois depuis douze ans, vous avez choisi comme représentants au Sénat les candidats conservateurs.

Dans le scrutin du 5 janvier, vous avez démontré, une fois de plus, la fermeté de vos sentiments et votre admirable discipline. Ce sont les qualités essentielles qui mènent infailliblement au succès.

Ayez donc bon espoir: minorité aujourd'hui, nous serons bientôt la majorité; car il est impossible que tous les scandales, auxquels nous assistons, n'ouvrent pas les yeux à nos adversaires politiques et ne leur fassent pas comprendre qu'en dehors des grands principes sociaux que nous défendons, il ne saurait y avoir de salut pour la patrie française.

Général marquis D'ANDIGNÉ.
Baron LE GUAY.
A. BLAVIER.

L'ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE A SAUMUR

Nous apprenons que la Commission nommée pour l'organisation de l'éclairage électrique à Saumur s'est réunie plusieurs fois, qu'elle a échangé de nombreuses correspondances avec les plus importantes maisons de Paris, notamment MM. Breguet, Edison, Sautter et Lemonnier, la Société des machines magnéto-électriques Gramme et MM. Mildé fils et C^o; qu'il résulte de ces négociations que sous peu de jours un ingénieur électricien viendra dans nos murs afin de se rendre compte de visu des conditions dans lesquelles l'installation devra être faite et de donner, après étude, exactement le prix de revient. De telle sorte qu' aussitôt ce prix connu, la commission convoquera les membres adhérents et la Société pourra immédiatement se constituer.

THÉÂTRE DE SAUMUR

La représentation de *Durand et Durand*, par la troupe de M. Frédéric Achard, aura lieu demain mercredi. Encore une bonne soirée pour le public saumurois.

HARMONIE SAUMUROISE

Nous apprenons que le premier Concert de l'Harmonie Saumuroise aura lieu incessamment au Théâtre.

LA CLÔTURE DE LA CHASSE

La clôture de la chasse, dans tous les départements, est fixée au 29 janvier.

Il est fait exception pour l'Hérault et l'Aveyron, où la chasse sera close le 22 janvier.

Les préfets de la Savoie et de la Haute-Savoie avaient été autorisés à prendre un arrêté de clôture à partir du 4^o de ce mois.

M. de Sesmaisons, chef d'escadrons à l'École supérieure de guerre, est inscrit pour le grade de lieutenant-colonel.

ENTRE RÉPUBLICAINS

Sous le titre: « FIASCO », le *Ralliement*, journal républicain progressiste, racontait samedi, avec détails, la fameuse réunion des délégués sénatoriaux républicains, réunion qui a piteusement échoué.

Voici l'article de la feuille angevine, lequel est signé de M. Emile Ferré, rédacteur en chef:

« Dans notre numéro de mercredi dernier, après avoir inséré la circulaire du bureau de l'assemblée des délégués sénatoriaux républicains, nous écrivions:

Il nous revient que ces mêmes délégués, qui proposent aux suffrages des électeurs sénatoriaux MM. Combié, Marie-Baudry et Maillé, ont l'intention de se réunir le 5 janvier courant pour désigner le candidat au siège législatif vacant par suite du décès de M. Chevalier.

Nous n'osons pas encore ajouter foi à cette nouvelle, tant elle nous semble étrange. Quelle qualité peuvent bien avoir des délégués sénatoriaux, émanant d'un suffrage absolument restreint, pour désigner des candidats éligibles au suffrage universel ?

Il y aurait là une procédure incompatible avec les principes démocratiques qu'il faut respecter avant tout et partout.

« Nous avions grand tort d'accueillir avec défiance la nouvelle qui nous était rapportée.

« Si étrange qu'elle fût, elle était absolument vraie. Les principes démocratiques, au nom desquels nous protestions à l'avance, ont été une fois de plus méconnus et foulés aux pieds, — sans profit d'ailleurs — par une coterie qui méconnaît et foule aux pieds les plus saines doctrines.

« Les délégués sénatoriaux républicains se sont donc réunis salle Sainte-Hélène, le 5 janvier, sous la présidence de M. Anatole Leroy, ayant pour assesseurs M. Combié et M. Cointreau, l'éternel guignoletiste. M. le docteur Pelon avait pris place au bureau comme secrétaire.

« M. Anatole Leroy s'est alors levé. Pendant quelques minutes, qui ont paru des siècles, l'honorable président a discouru. Cette harangue, dont la forme et le fond rappellent les allocutions macaroniques du maire de Fouilly-les-Oies, échappe à toute espèce d'analyse.

« A la fin, les délégués se demandaient avec stupéfaction ce que l'orateur avait bien pu vouloir dire. Chacun regardait son voisin, l'œil écarquillé, la figure bête, le nez en point d'interrogation.

« Quelques-uns assuraient timidement que M. Leroy avait exposé, avec l'éloquence un peu confuse particulière à son talent, le but de cette réunion privée, qui était la désignation d'un candidat républicain au siège laissé vacant à la Chambre par la mort de M. Chevalier.

« Cette opinion finit par prévaloir, malgré quelques sourdes protestations; tous les délégués s'y rallièrent bientôt avec enthousiasme.

« Après avoir réfléchi en cœur, ces mêmes délégués crurent aussi avoir entendu M. Leroy proposer à l'assemblée le nom de M. Bessonneau.

« Toujours avec enthousiasme, on s'apprêtait à hisser sur le pavois la candidature cet honorable industriel, lorsqu'il déclina énergiquement cet honneur.

« La délégation se rabattit sur M. Combié.

M. Combié opposa aux offres qui lui étaient faites un refus non moins formel. Mon nom, a-t-il dit, ayant été mêlé déjà à nos luttes politiques, rallierait peut-être mal les diverses fractions républicaines. Il faut un homme nouveau.

C'est alors qu'un loustic eut l'abraca-dabrante idée de sussurer le nom de M. Maillé, maire d'Angers, dont le ramollissement progressif se prête aux situations les plus bizarres, aux mandats les plus divers.

Cette motion cocasse n'eut pas le succès qu'elle méritait.

Quelques haussements d'épaule, deux ou trois rires étouffés révélèrent à l'ondoyant personnage, dont la politique rattachée à tout au plus l'intérêt d'un fossile commun, que sa « nouveauté » n'était pas prise au sérieux.

Décidément, les beaux jours du grand homme sont bien finis... *Sic transit...* et cœtera.

Après M. Maillé, la série des hommes nouveaux était épuisée.

On ne pouvait pas raisonnablement songer à trouver un candidat.

Et pourtant il fallait faire quelque chose... On ne se réunit pas pour l'unique plaisir de contempler la barbe fleurie du « vieux marabout ».

Quelqu'un annonça qu'on allait fonder une caisse électorale. Personne ne vit d'inconvénient à cette innovation, et tout le monde s'empresse... de ne pas souscrire.

Tel est le résultat de cette fameuse réunion des délégués, dont l'impuissance, — nous parlons, bien entendu, de l'impuissance de la réunion, — ne surprendra personne.

Nous avons fait connaître notre pensée sur cette tentative qui avait pour but de fausser les vrais principes républicains et de créer un précédent aussi opportuniste que regrettable.

Dans l'état actuel du département de Maine-et-Loire, on ne pouvait faire surgir une candidature qu'en provoquant un véritable mouvement d'enthousiasme parmi tous les soldats de l'idée républicaine.

Or cela n'était pas possible entre les quatre murs d'une salle, loin du grand public, loin des électeurs, que les délégués sénatoriaux ont l'air de considérer comme une force négligeable, alors que cette force est tout.

Comment ne s'est-il pas trouvé, dans la délégation, un homme convaincu pour exposer ces raisons accessibles même aux opportunistes et pour faire ressortir l'outrecuidance du suffrage restreint dictant la loi au suffrage universel ?

Nous sommes de ceux qui croyaient la lutte possible. Elle se présentait, en effet, dans des conditions plus favorables qu'en 1885, parce que, si les réactionnaires peuvent s'unir sur une liste panachée, qui leur donne plus ou moins satisfaction à tous, il n'en est plus de même en face d'un candidat unique qui, forcément, plaira aux uns et déplaira aux autres.

Au contraire, les républicains de toutes nuances pouvaient se concentrer sur un seul nom républicain.

Bref, nous avions assez beau jeu. Si nous nous déclarons vaincus, avant même d'engager la victoire, c'est la faute de l'opportunisme.

L'opportunisme, voilà l'ennemi !

EM. FERRÉ.

Ce n'est pas nous, dit à ce sujet l'*Union de l'Ouest*, qui prendront la défense de l'opportunisme, aussi persécuteur de nos libertés que le radicalisme, et, comme celui-ci, ennemi de tous les intérêts que nous avons à défendre. N'importe ! Il nous plait de constater que, pas plus en Maine-et-Loire qu'ailleurs en France, la concentration républicaine n'est en voie de se réaliser. Le *Ralliement* le constate; le *Patriote* en gémit, et nous, nous ne dépasserons pas la mesure du vrai en disant que nous en sommes réjouis, comme d'un acte éclatant de justice providentielle.

L'ÉCHEC DE M. TASSIN EN LOIR-ET-CHER

On sait qu'aux élections sénatoriales, M. Bozérian, sénateur sortant, a été réélu au premier tour et qu'au second tour M. Dufay, sénateur sortant, a été également réélu, bien qu'il ait obtenu moins de voix, au premier tour, que M. Tassin, député, les candidats conservateurs s'étant retirés au premier tour.

Quant à M. Tassin, il a été attéré par le résultat du premier tour.

Il a délégué MM. Ragot et Métais auprès de M. Dufay pour lui demander de se désister à son profit, au nom de la discipline républicaine, à laquelle M. Tassin avait manqué; il persistait à rester sur les rangs.

En effet, il fit afficher qu'il maintenait sa candidature. M. Durand se désista en faveur de M. Dufay.

Il ne restait dès lors, en présence, que M. Dufay et M. Tassin.

M. Tassin n'a obtenu, au second tour, que 266 voix, 12 de moins qu'au premier tour.

M. Dufay a recueilli 342 suffrages, soit 138 voix de plus qu'au premier tour. Il est élu par 76 voix de majorité sur M. Tassin.

L'*Avenir de Loir-et-Cher* enregistre ainsi le résultat des élections :

- » M. Tassin est battu.
- » Le Loir-et-Cher est affranchi.
- » Le Loir-et-Cher respire.
- » Telle est la maîtrise signification du scrutin d'aujourd'hui.
- » M. Tassin, qui devait passer triomphalement au premier tour, au dire de l'*Indépendant*, a été ballotté piteusement au premier tour, et, au second tour, il a été battu.
- » Un cri s'échappait de toutes les poitrines : *A bas Tassin !*
- » M. Tassin est à bas : Nous ne frappons pas un ennemi à terre.
- » Cette défaite éclatante est le couronnement des échecs successifs de M. Tassin.
- » M. Tassin n'existe plus : il est frappé à mort.
- » Cet événement est gros de conséquences.
- » C'est l'affranchissement du département ;
- » C'est la délivrance des communes et la mort à la « Coterie ».
- » M. Tassin, au dire même de ses partisans, ne sera pas réélu député, et son éclatante défaite aura son contre-coup sur les élections municipales du mois de mai 1888.

LA PROCHAINE ÉCLIPSE DE LUNE

On annonce pour les 23 et 28 janvier une éclipse totale de lune visible à Paris.

Elle entrera dans la pénombre à 8 h. 38 m. du soir. Le milieu aura lieu à 11 h. 29 m., et l'éclipse sortira de la pénombre à 2 h. 20 m. du matin.

Parmi les éclipses visibles à Paris en 1888, il n'y aura, après celle de janvier, que l'éclipse de lune du 23 juillet.

LE SERVICE OBLIGATOIRE DES PIGEONS

On sait que le service obligatoire n'atteint pas que les hommes. En cas de mobilisation, chevaux, voitures, tout est réquisitionné pour la défense nationale. Depuis quelque temps, on se sert aussi des chiens. C'est maintenant le tour des pigeons voyageurs. Le *Rappel* annonce que leur recensement est commencé :

« Du 1^{er} au 15 janvier, les Sociétés colombophiles et les propriétaires, sans exception, de pigeons voyageurs devront se rendre dans les mairies et faire connaître leurs noms, prénoms, professions, domiciles, et indiquer exactement l'emplacement des colombiers, le nombre des pigeons qui y sont enfermés et la direction de l'entraînement. »

« Ceux qui deviendront propriétaires de pigeons voyageurs, à partir du 15 janvier, seront tenus de faire des déclarations semblables pour l'inscription ou la mutation sur un registre spécial. »

« Les propriétaires de pigeons voyageurs qui voudraient se soustraire à cette mesure, seront, en vertu de l'article 52 de la loi du 3 juillet 1877, passibles d'une amende de 25 à 1,000 fr., et si la déclaration est fautive, d'une amende de 50 à 2,000 fr. »

Bibliographie.

La librairie LE BAILLY, 45, rue de Tournon, à Paris, vient de publier dans sa bibliothèque du *Journal des Campagnes* à 50 centimes le volume,

La Culture pratique de la Vigne par H. LOISEAU

L'entrée en matière est consacrée à une étude sommaire du mode de végétation de la plante et du choix des variétés de vignes à cultiver. C'est court mais suffisant pour faire comprendre les préceptes qui vont suivre.

La première partie traite la vigne en espalier pour la production des raisins de table, depuis les travaux de plantation jusqu'à la récolte et la conservation des raisins en passant par tous les soins intermédiaires. Vient ensuite la deuxième partie réservée

à la grande culture dans les vignobles à vin. L'auteur a surtout visé le rendement le plus rémunérateur basé sur le grand développement de la vigne. Aussi cet ouvrage intéressera-t-il toutes les personnes qui s'occupent de viticulture en général, et, à ce titre, mérite d'être placé dans toutes les bibliothèques.

Envoi franco contre mandat ou timbres-poste.

Dernières Nouvelles

Paris, 10 janvier, 8 h. matin.

Aujourd'hui s'ouvre la session ordinaire de 1888. L'ordre du jour du Sénat ne comporte que le tirage au sort des bureaux et la fixation de l'ordre du jour. A la Chambre on procédera au vote pour l'élection du président, de quatre vice-présidents, de huit secrétaires et de trois questeurs.

M. Carnot, accompagné de sa maison militaire, s'est rendu hier, à deux heures, au Champ de Mars, pour visiter les travaux de l'Exposition universelle de 1889.

Nous croyons savoir que le général Logerot, ministre de la guerre, est décidé à combattre devant les Chambres le service de trois ans et à demander, au nom des nécessités de la défense nationale, le maintien du service de cinq ans.

Il est question du général Warnet pour le commandement du 15^e corps d'armée à Marseille, en remplacement du général de Colomb.

M. Vigneau, juge d'instruction, tenait à terminer hier l'enquête Wilson, dût-il y passer une partie de la nuit. Au cours de l'interrogatoire de M. Legrand, le juge a été invité à venir conférer avec le procureur de la République. M. Wilson s'est rendu à 3 heures et demie au Palais-de-Justice.

A l'occasion de l'anniversaire de la mort de l'empereur Napoléon III, un service religieux a été célébré hier à midi, à l'église Saint-Augustin.

La messe a été dite par M. l'abbé Laisné, ancien aumônier de la chapelle des Tuileries.

Il y avait nombreuse assistance. Quatre drapeaux tricolores étaient placés autour du maître-autel, devant lequel on avait disposé neuf couronnes.

Un individu a été arrêté porteur d'un drapeau tricolore surmonté d'un aigle avec un crêpe et relâché ensuite avec procès-verbal et confiscation du drapeau.

Rome, 9 janvier.

La réponse du Pape à M. Lefebvre de Béhaine a été extrêmement sympathique pour M. Carnot, M. de Béhaine et la France entière.

Le Pape s'est montré très touché de l'attention de M. Carnot de lui envoyer ses propres félicitations. Cette attention est encore rehaussée par les témoignages si nombreux de l'affection de la France catholique pour le Pape.

Après la réception, le Pape a amené dans son cabinet M. de Béhaine et les cardinaux archevêques de Rennes, de Reims et de Sens, avec lesquels il s'est entretenu une demi-heure.

Le Pape a annoncé qu'il recevrait aujourd'hui les pèlerins français qui n'ont pas pu être admis hier.

Dépêche télégraphique.

Service spécial de l'ECHO SAUMUROIS

Paris, 10 janvier, 1 h. 10, soir.

Au conseil des ministres tenu ce matin, le gouvernement a décidé d'accepter la discussion de l'interpellation Lamarzelle dès la prochaine séance.

Un mouvement préfectoral vient d'être signé et il paraîtra prochainement à l'*Officiel*.

L'amiral Jaurès est maintenu dans les cadres de l'armée active sans limite d'âge, comme ayant commandé en chef.

ÉPICERIE CENTRALE

La maison Gringoire, de Pithiviers, prévient les amateurs de *Pâtés d'allouettes désossés et truffés* qu'ils trouveront ses excellents

produits à l'*ÉPICERIE CENTRALE*, où ils sont vendus depuis 3 fr. 25 c. la terrine.

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 8 janvier 1888.

Versements de 259 déposants (27 nouveaux) : 59,865 fr.

Remboursements, 14,171 fr. 82.

La Caisse paie 3 fr. 75 pour cent.

Les Percepteurs des contributions directes de l'arrondissement de Saumur sont autorisés à recevoir et à payer pour le compte de la Caisse d'épargne de Saumur.

MARCHÉ de Saumur du 7 Janvier 1888

Froment-commerce, l'hectolitre	19 50	Beuf ou vache, le kil.	1 40
Id. halle (moyenne)	18 68	Veau	1 40
Métell	15	Mouton	1 80
Selge	12	Porc	1 30
Orge	11 50	Poulets la couple	5
Avoine	8 25	Dindonneaux	17
Sarrasin	13 50	Canards	4 50
Haricots blancs	27	Otes	12
Haricots rouges	25	Beurre le kilog.	2 90
Fèves	11 50	OEufs la douzaine	1 95
Noix	9 50	Foin, la charretée de	780 kilog.
Châtaignes	10	Chanvre 1 ^{re} qualité	75
Sel les 100 kil.	13	Id. 2 ^e	65
Son	13	Id. 3 ^e	45
Farine, la culasse de 157 kilog.	54	Huile de noix, 50 kil.	125
Pain 1 ^{re} qual., le kil.	—	Chanvre 2 ^e qualité	50
Id. 2 ^e id. 32 c. 68 m.	—	Id. 3 ^e	36
Id. 3 ^e id. 31	23	Charbon de bois, les 100 kil.	16
Pommes de terre, la barrique	9 50	Charb. de terre	4 50

Cours des Vins.

Rouges.	
Souzy et environs	la barrique 160 fr.
Champigny	170
Varrains	150
Bourgeuil	180
Restigné	160
Chinon	150
Blancs.	
Coteaux de Saumur	la barrique 300 fr.
Ordinaires, environs de Saumur	100
Saint-Léger et environs	80
Varrains et environs	90
Le Puy-N.-Dame et environs	75
La Vienne	70
Cidre de Bretagne	la barrique 40 fr.
Cidre de Normandie	45
Eau-de-vie	l'hectolitre 53 fr.
Vinaigre de vin	25

Librairie ABEL PILON, rue de Fleurus, 83, PARIS

A. LE VASSEUR & C^e, ÉDITEURS

LIVRAISON IMMÉDIATE

de tous les Ouvrages de la Librairie française;

de toutes les Partitions et Publications musicales;

DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES

Gravures, Gouaches, Estampes en Couleurs, etc.

AU MÊME PRIX QUE CHEZ L'ÉDITEUR

Payable CINQ FRANCS par mois

ESCOMPTE au COMPTANT. — ENVOI FRANCO des CATALOGUES

EAU GORLIER

pour la BEAUTÉ DU TEINT et l'hygiène de la peau;

qu'elle parfume et adoucit sans la grainer; fait disparaître

l'acné, le rougeur, les éruptions, les démangeaisons.

2^e 50 le Flacon et 1^e 50 le 1/2 Flacon

Dépôt général : Pharmacie ROUSSEL, à BEAUCOU

ET CHEZ TOUTS LES BONDS COIFFEURS ET PARFUMIERS

A Saumur : MACHET, 1, rue d'Orléans.

INJECTION BROU

40 ANS DE SUCCÈS

La seule guérissant, sans lui rien adjoindre,

les écoulements anciens ou récents.

Expédition franco contre mandat-poste. — Prix : 5 fr. le Flacon.

J. FERRÉ, Ph^e, 107, rue Richelieu, PARIS

Grand Théâtre d'Angers.

Mardi 10 janvier,

La Fée aux Roses, opéra-comique féerie en 3 actes et 10 tableaux, musique d'Halévy.

Prochainement : *La Princesse des Canaries*, opéra-comique.

A l'étude : *Les Bons Villageois*, comédie en 5 actes, de V. Sardou. — *Le Roi Va dit*, opéra-comique.

Théâtre de Saumur

TOURNÈS F. ACHARD. — A. RISPAL, administrateur.

Mercredi 11 Janvier 1888,

UNE SEULE REPRÉSENTATION DE

L'immense succès du théâtre du Palais-Royal

DURAND et DURAND

Comédie-vaudeville en 3 actes,

de MM. Maurice Ordonneau et Albin Valabrègue.

M. E. MALARD, du Gymnase, remplira le rôle de *Coquardier*.

On commencera par :

AU COIN DU FEU

Comédie en 1 acte, de Maurice Fontenelle.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

FAILLITE TROUVÉ.

Par jugement en date du 9 janvier 1888, le Tribunal de commerce de Saumur a déclaré en état de faillite ouverte le sieur Trouvé, marchand sabotier, demeurant à Saumur, rue Nationale.

L'ouverture de ladite faillite a été fixée provisoirement au jour du jugement. M. Foy a été nommé juge-commissaire, et M. Louis Bonneau, ancien greffier, syndic provisoire.

Pour extrait :
(21) Le Greffier, GAUTIER.

Etude de M. V. LE RAY, avoué-licencié à Saumur, rue du Marché-Noir, n° 12.

EXTRAIT

D'un jugement portant nomination de conseil judiciaire.

D'un jugement par défaut faute de conclure, rendu par le Tribunal civil de première instance de Saumur, le trente-un décembre mil huit cent quatre-vingt-sept, enregistré.

Aux requête, poursuite et diligence de M. René Gaschet, propriétaire, demeurant à Antoigné ;

Contre M. François Efray, cultivateur, demeurant commune d'Antoigné ;

Il appert que :

M. François Efray a été pourvu d'un conseil judiciaire en la personne de M. Louis Efray, cultivateur, demeurant à Antoigné, son oncle paternel.

Pour extrait rédigé par moi, avoué soussigné, et celui du sieur Gaschet. Saumur, le six janvier mil huit cent quatre-vingt-huit.

V. LE RAY.

Etude de M. GAGNAGE, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE

DEUX MAISONS
Contiguës.

Sises à Saumur, rue Saint-Jean, n° 52 et 54.

Occupées, l'une par M. Roland, imprimeur, l'autre par M. Bouffl, doreur.

Revenu des 2 maisons : 2,100 fr.

Entrée en jouissance immédiate. S'adresser à M. GAGNAGE, notaire.

Etude de M. BRUNET, notaire à Angers, rue des Arènes, n° 26.

A VENDRE

Par adjudication amiable, même sur une seule enchère,

En 6 lots qui pourront être réunis.

Le samedi 14 janvier 1888, à 1 heure après midi.

En l'étude et par le ministère de M. BAUNET, LA BELLE

Propriété de la Galerie

Située commune de Belligné et par extension commune de la Chapelle-Saint-Sauveur (Loire-Inférieure), à proximité des trois gares d'Ingrandes et de Varades (ligne de Nantes à Angers) et de Candé (ligne de Nantes à Segré), composée de :

BELLE MAISON DE MAÎTRE, vastes servitudes de toutes sortes, parc, étangs, prés, vignes formant la réserve ;

SIX FERMES et une petite borderie ; Le tout en un tenant, contenant en totalité 172 hectares.

Total du revenu : 14,620 fr.

Total des mises à prix : 251,500 fr.

On pourra traiter avant l'adjudication.

Voir les affiches.

S'adresser audit M. BRUNET, notaire. (873)

Etude de M. LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE

En totalité ou par lots,

LA

MÉTairie DE LA FORTUNERIE

Située commune d'Allonnes,

Contenant 25 hectares environ.

S'adresser à M. TAVERAU, Nicolas, expert-géomètre à Bagnoux.

A LOUER PRÉSENTEMENT

UNE

Maison Bourgeoise

Avec magnifique vue sur la Loire,

Comprenant : salle à manger, cuisine, chambres à coucher, écurie, remise. Jardin très bien planté, d'une contenance d'environ 37 ares, avec sources et bassins. Le tout situé au Jagueneau, près Saumur.

S'adresser à M. GIRARD, expert, 28, rue Dacier.

A LOUER

En totalité ou par parties

ANCIENNE MAISON DU PRINTEMPS

Située rue de la Tonnelle.

S'adresser à M^{me} veuve COUTARD, place du Petit-Thouars, Saumur.

AVIS

M. MERCIER-FISCHER a l'honneur d'informer sa clientèle, que M. G. PILLET, accordeur-égaliseur de la maison PLEYEL, fait partie de sa maison depuis le 1^{er} janvier, et que les abonnements d'accords seront continués dans les meilleurs conditions. (23)

A VENDRE

Bouteilles Champenoises renforcées

Très bonnes conditions.

S'adresser à M. CH. JUDEAU, chef de caves à Saint-Hilaire-Saint-Florent.

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Rue Nationale, 18. (799)

Cours de Guitare, de Solfège

Leçons d'Espagnol

PAR

M. MIGUEL ARAN

30, rue Saint-Nicolas.

ON DEMANDE un garçon de course, 16, rue d'Orléans.

GUÉRISON CERTAINE

DE TOUTES LES

Affections de la Peau

DARTRES, ECZÉMAS,

Psoriasis, Acné, etc. ;

des PLAIES et

ULCÈRES VARIQUEUX

considérés comme incurables

par les Princes de la Science

Le traitement ne dérange

niement du travail ; il est à

la portée des petites bourses,

et, dès le deuxième jour, il

produit une amélioration sensible.

S'adresser à M. LENOIR, D^o

MÉDECIN SPÉCIALISTE

41, rue St-Louis, à BELLERIVE-S.-M.

CONSULTATIONS GRATUITES

par Correspondance

Saumur, Imp. P. GODET.

Couronnes Funéraires en tous Genres
SPÉCIALITÉ DE BIJOUTERIE POUR DEUIL
ANCIENNE MAISON COPIT
COCHET-CHAILLOUX
Successeur
20, rue du Portail-Louis, — SAUMUR
Statuettes, Christs, Bénitiers, Scapulaires, Imagerie, Chapelets, Croix et Médailles, Yeux en émail, Maroquinerie, etc.
ASSORTIMENT DE PERLES EN TOUS GENRES
10 0/0 de remise sur tous les articles.

TAPISSERIE, AMEUBLEMENT
Ancienne Maison VOISINE
CH. MÉGRIER, Succ^a
25, rue de la Tonnelle, 25,
SAUMUR
M. MÉGRIER a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'il arrive de Paris avec un joli choix de Meubles Fantaisies pour Étrennes, tels que Bahut de Salon, Meubles Boule, Table à Thé, Jardinière, Table à Ouvrage et Étagère Marquetterie, Chaises nouveautés en vieux noyer, etc., etc.
A des prix très modérés.

LE COLLÈGE DE SAUMUR
PRÉPARE AUX
ÉCOLES D'ARTS ET MÉTIERS
ET A L'EMPLOI
D'Elève Mécanicien des Equipages de la Flotte
L'Atelier d'Ajustage du Collège de Saumur, ouvert le 4^{er} Mars 1884 avec Cinq Étaux seulement, contient aujourd'hui Quarante-huit Étaux, Deux Moteurs, Cinq Tours, Deux Machines à Percer, Un Étau-Limeur, Une Machine à Raboter, Une Machine à Fraiser.

LESSIVE - IRIS LE PAQUET 0 fr. 35
Blanchit et parfume le linge sans l'attaquer
Se recommande spécialement aux mères de famille pour le blanchissage du linge des bébés.
La plus économique des Lessives connues.
En vente chez M. GONDRAND, et principaux épiciers.
Vente en gros : JOUTEAU et CAMUS, Poitiers. (287)

DENTS NI CROCHETS
Léon A. Fresco
Chirurgien-Dentiste
68, QUAI DE LIMOGES
SAUMUR
Extraction, Aurification - Prix modéré.

CACAO VAN HOUTEN
pur et soluble en poudre.

Le Cacao VAN HOUTEN est un produit alimentaire qui mérite l'attention de toutes les familles qui aiment un aliment nourrissant et en même temps digestif et délicat.

Un demi Kilogramme suffit pour 100 Tasses de Chocolat.

Le Cacao VAN HOUTEN se vend en boîtes cylindriques de 1/2, 1/4 et 1/8 kilogramme, poids net, aux prix de fr. 5 —, fr. 2.60 et fr. 1.40, et se trouve dans toutes les bonnes épicerie, pharmacies et confiseries. A SAUMUR, chez MM. GEORGES DOUESNEL, 28 et 30, rue Saint-Jean ; E. D'HUY, 27, rue de la Tonnelle. (267)

VOLUME DE 1887
10 fr. » le volume broché
11 fr. 50 le volume cartonné
Nota. — Par la poste, 1 fr. 50 en sus des prix ci-dessus.

MAGASIN PITTORESQUE

Paraissant le 15 et le 30 de chaque mois

Rédacteur en chef : M. ÉDOUARD CHARTON

BUREAUX : 29, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29, A PARIS

ABONNEMENTS POUR 1888

10 fr. pour Paris.
12 fr. Départements.
13 fr. Union postale.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 9 JANVIER 1888.

Valeurs au comptant	Clôture précé ^{de}	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé ^{de}	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé ^{de}	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé ^{de}	Dernier cours.
3 %	81 40	81 20	Est	781 25	785 —	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	616 25	616 —
3 % amortissable	84 50	84 50	Paris-Lyon-Méditerranée	1252 50	1250 —	Ville de Paris, oblig. 1865-1860	535 —	536 50	Est	388 75	388 50
3 % (nouveau)	—	81 75	Midi	1160 —	1152 50	— 1865, 4 %	525 —	526 50	Midi	396 50	396 —
4 1/2 % (nouveau)	107 85	107 70	Nord	1535 —	1530 —	— 1869, 3 %	415 —	414 —	Nord	403 60	404 —
Obligations du Trésor	518 —	515 —	Orléans	1322 50	1325 —	— 1871, 3 %	398 50	395 —	Orléans	400 50	400 —
Banque de France	4190 —	4150 —	Ouest	885 —	883 —	— 1875, 4 %	531 —	523 —	Ouest	398 —	396 50
Société Générale	452 50	453 75	Compagnie parisienne du Gaz	1375 —	1375 —	— 1876, 4 %	519 75	522 —	Paris-Lyon-Méditerranée	395 50	394 50
Comptoir d'escompte	1065 —	1055 —	Canal de Suez	2083 75	2083 75	Bons de liquid. Ville de Paris	525 —	525 50	Paris-Bourbonnais	397 —	396 50
Crédit Lyonnais	578 75	575 —	C. gén. Transatlantique	510 —	515 —	Obligations communales 1879	478 —	478 —	Canal de Suez	587 —	588 25
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1395 —	1380 —	Russe 5 0/0 1870	100 80	100 75	Obligat. foncières 1879 3 %	479 —	477 50	Panama 6 0/0	368 —	375 —
Crédit mobilier	320 —	310 —				Obligat. foncières 1 83 3 %	378 —	379 —			
Canal Intér.-Panama	322 50	323 75									